

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA MAIRIE DE VANNES, NOTAMMENT SUR L'ENSEIGNEMENT, LE DÉSENCLAVEMENT DE LA RÉGION BRETAGNE, AINSI QUE SUR LE RÔLE DE LA DATAR DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, MARDI 8 OCTOBRE 1985.

8 OCTOBER 1985 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président,

- Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- Les deux exposés extrêmement complets qui viennent d'être prononcés m'interdisent, en fait, de pouvoir répondre sans devenir encyclopédique, et sans lasser votre patience, à chacun des points traités. Aussi ne l'attendiez vous pas. Au demeurant, la longue et impressionnante liste à l'instant communiquée à cette assemblée par M. le président Raymond Marcellin, a l'avantage de me fournir à la fois un résumé et un aide mémoire qui ne pourra pas échapper au gouvernement auquel je le transmettrai, en même temps qu'il me facilitera la tâche. Sans avoir besoin de recourir à d'autres informations, je puis confirmer que ce qui a été dit, sauf erreur, à mon tour de ma part, correspond tout à fait à la réalité.

- Et en effet, ce qui est dit doit être tenu. Et il est normal que vous vous tourniez vers moi. On connaît bien les difficultés d'un gouvernement, d'un budget, les situations sont variables, les pressions, les poussées, les envies de satisfaire les uns et les autres peuvent intervenir entre temps. Nous souhaitons que ce qui a été promis soit maintenant exécuté. Je considère, en effet, que c'est un devoir et que c'est particulièrement mon devoir. C'est bien là que s'exerce la fonction du Président de la République. Donc je n'y reviens pas.

- Mais il est un certain nombre de données que j'ai notées à mesure que vous les exprimiez, comme vous-même, monsieur le maire, sur lesquelles différentes précisions peuvent être apportées. Je vais le faire.\

Vous avez, monsieur le maire, d'abord parlé de l'enseignement privé - non pas sur le fond de ce problème -, mais il faut bien penser que nous en sommes vous, moi, d'autres, d'humbles artisans. C'est un débat qui derrière lui a bien deux siècles, sinon trois, qui est passé par de multiples crises, qui a connu ses paroxysmes, qui a vu des majorités naturellement changeantes, comme en toute démocratie, pousser les moyens que les uns ou les autres avaient à leur disposition, peut-être d'ailleurs les uns plus que les autres, mais je n'en dirai pas davantage.

- Il est certain que le rôle du chef de l'Etat c'est lorsqu'il aperçoit à l'intérieur de la nation des éléments d'affrontements qui pourraient être réglés par d'autres moyens, c'est de rechercher ces moyens. C'est ce que j'ai fait et c'est ce que je continuerai de faire.

- Mais vous avez abordé un aspect extrêmement concret de cette vaste question que ni vous, ni moi, n'entendons résoudre ce soir à Vannes. Je connais vos convictions et je connais votre action. Et rien ne m'a étonné de ce que vous m'avez dit, même si, sur certain point, je ne partageais pas cette opinion-là. Ce que je puis vous dire, c'est pour ce qui touche à l'intervention de l'Etat dans les équipements des établissements privés dont vous me parliez, je pense, sans risque de me montrer, que la totalité des lois consacrées au problème scolaire, depuis la loi Falloux, qui pourtant était une loi extrêmement favorable à l'enseignement privé puisqu'elle avait fait de l'enseignement public une sorte d'enseignement privé. Depuis la loi Falloux donc qui remonte à bien longtemps, en passant par la loi Debré et en allant jusqu'à la dernière loi, qu'on appellera - si vous le voulez - Chevènement, il n'a jamais été prévu, on pourrait dire a contrario qu'il a été interdit, mais il n'a jamais été prévu que l'Etat devait subventionner ces équipements. Cela est contraire à la loi, à toutes les lois qui ont été adoptées dans ce domaine, monsieur le maire. Vous me demandez donc d'appliquer ce qui n'est pas légal. Alors il faudrait une autre loi. Je ne pense pas que nous soyons en mesure de faire adopter une loi qui comprendrait cette disposition et personnellement, je ne recommanderai pas qu'elle soit déposée.

- En réalité, bien des arrangements - c'est le cas de le dire - sont possibles avec le ciel. Et, de ce fait,

dans la réalité des choses, il arrive très souvent que l'on aménage entre le public et le privé, surtout pour les équipements qui touchent à l'informatique et qui sont fort importants pour, vous le savez, vous l'avez dit vous-même, la formation des enfants, des jeunes qui seront mieux adaptés ainsi au métier qu'ils feront. Simplement, je ne peux pas ériger en principe ce qui est contraire à la loi. Mon rôle est d'appliquer la loi et non point son contraire. Donc je suis obligé de vous dire que si je ne suis ennemi d'aucune solution de bon sens et dans aucun domaine, la loi, les lois de la République, depuis la première moitié du XIX^{ème} siècle jusqu'à ce jour, n'ont jamais estimé que la puissance publique devait financer ces équipements de l'enseignement privé, des enseignements privés, car il y en a de plusieurs sortes.\

Vous m'avez parlé, puis M. le président Marcellin après vous, d'un problème qui vous tient à coeur, et comme je le comprends, celui disons du désenclavement. Comment faire que la Bretagne et le coeur de la Bretagne puissent bénéficier des communications aisées, pour que la capitale, vous l'avez dit monsieur Raymond Marcellin, pour que la capitale soit vraiment la capitale reliée à tous les éléments du corps breton, mais aussi avec le reste de la France. Vous avez commencé de le faire avec certaines lignes d'aviation, mais ce n'est pas suffisant. Il faut que la route et le rail puissent y contribuer.

- Je vous donne tout à fait mon accord pour l'électrification, pas le nord et par le sud. Vous avez craint un moment, monsieur le président, vous me l'avez dit dans les séries de notes que vous envoyez au chef de l'Etat £ en tant que chef de la région, de l'exécutif régional, vous me saisissez de tous les problèmes, avec une insistance que je comprends et que justifie parfaitement, votre fonction ainsi que votre caractère, vous m'en avez saisi, je commence à connaître la question et vous avez redouté qu'il y ait une sorte de contradiction, faute de crédit naturellement, entre l'électrification et le TGV. Que le TGV dévore des crédits qui finalement pourraient aller - disons par priorité dans le temps - à l'électrification. Vous n'avez pas refusé le TGV, mais disons commençons par le commencement, et le commencement c'est l'électrification. Je dois dire que je pense que vous avez raison. Le TGV, on commence à rentrer dans la réalité des faits, dans quelle année ? 1989 on commencera à voir le TGV arriver dans les premières villes de Bretagne. Mais je pense qu'il ne faut pas attendre 1989 pour accroître l'électrification des lignes nord et sud. Je veillerai donc à ce que dans le -cadre des budgets ordinaires, le TGV, c'est autre chose, on puisse aller dans le sens d'une revendication qui me paraît juste.\

Mais je vous tiendrai le même raisonnement pour la route. Je ne suis pas venu en Bretagne, on s'en est aperçu tout le long de mon itinéraire, pour dire oui à tout le monde. J'ai souvent dit non. Et je ne suis pas venu à Vannes spécialement pour terminer sur une note simplement optimiste dans laquelle, chaque fois que l'on me demandera quelque chose, je dirai vous avez raison. Mais j'ai choisi les problèmes importants. Pour vous dire vrai, par exemple, je ne vous ai pas dit que vous aviez raison pour le financement de ces formes d'équipements de l'enseignement privé. Mais je vous dis que vous avez raison, monsieur le maire, monsieur le président, dans votre volonté de vouloir ouvrir la Bretagne qui en raison de son développement très remarquable risque d'être fragilisée par son incapacité à communiquer, à pouvoir sortir d'elle-même, en dépit de ce caractère breton qui veut que le Breton parcoure très facilement le monde. Ils en ont le goût et c'est dans leur tradition.

- Alors, j'étais très frappé par les arguments qui m'ont été donnés sur la route, comment l'appellez-vous ? transversale. Bien qu'elle ne soit pas exactement transversale, enfin la route du sud qui part, enfin à partir de Lorient, c'est-à-dire l'endroit où elle devient difficile : de Lorient jusqu'à Rennes avec cette espèce de contournement de Coëtquidan `Ecole spéciale militaire inter armes`, qui est venue en somme s'implanter avec ce que suppose un camp militaire, ce que vous ne refusez pas £ mais en même temps des tirs, etc... Et l'on m'a déjà expliqué que cela pouvait supposer à certain moment, même l'interruption du trafic. Bon, il est évident qu'une grande région comme celle-ci ne peut pas être dépendante d'un sous équipement de cette sorte. Et je ne veux pas ici chiffrer d'une façon trop précise, ce serait imprudent, et c'est au gouvernement de le faire. Je ne voudrais pas non plus planifier à l'extrême, c'est encore au gouvernement de le faire. Mais je pense, en effet, que sur une estimation que vous m'avez communiquée, environ 500 millions seront nécessaires pour parfaire ce système routier. On peut imaginer, c'est la durée des plans, cinq ans, même si cela ne colle pas avec le IX^{ème} plan. Mais il y a une série de contrats, contrats de plan. Vous en avez déjà passé qui vous permettent de disposer d'un certain nombre de crédits. Mais, on peut imaginer que sous diverses formes. Oui, je le dis sans hésiter, monsieur le président quand vous avez raison ie le sens comme quiconque . Je suis un citoyen de bon

monieur le président, quand vous avez raison je le sens, comme quiconque. Ce sans un croyen de bon sens. Je pense que l'on peut - je dis cinq ans - et si c'est six, il ne faudra pas m'en vouloir, je n'en sais rien. Mais, c'est l'ordre d'idée que je retiens en vous écoutant. Sur cinq ou six ans, enfin c'est-à-dire vers 1990, on peut espérer consacrer, on doit pouvoir consacrer, eh bien quoi, en divisant par cinq ou par six de l'ordre de 100 millions de francs par an. On doit pouvoir choisir cette route, sans naturellement retirer ces crédits aux routes qui doivent alimenter les communications du nord. C'est d'ailleurs dans ce sens que vous êtes intervenu auprès de moi, vous demandez quelque chose de plus. C'est une tentation générale, mais vous savez distinguer, puisque vous êtes responsables, comme je sais distinguer dans le plus toujours demandé ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est pas et j'estime comme vous que cela est nécessaire. Je peux donc dire à la région Bretagne-sud, à partir de Lorient où j'étais tout à l'heure, jusqu'à Vannes où je suis maintenant pour la destination de Rennes, qu'il faut qu'une priorité gouvernementale soit établie. Et il s'agira de corriger et d'ajouter au plan ce que j'ai indiqué. D'autant plus que cela se trouvera à cheval sur le IXème et le Xème plan.\

Vous m'avez parlé d'une école de Droit. C'est assez difficile. C'est une initiative très audacieuse et en même temps très intelligente que d'avoir fait cela pour la ville de Vannes. Mais à partir de là, ou dire, moi je ne peux plus supporter l'effort, il appartient à l'Etat d'assurer le relais, vous avez été vous-même membre du gouvernement, vous en connaissez toutes les obligations. Je crois qu'il existe en France quelque 80 - comment dirais-je - instituts - je ne sais pas comment les appeler, ils n'ont pas de statuts réels, disons instituts supérieurs qui souhaitent devenir des Universités. Alors là cela pose un problème d'abord de carte scolaire, universitaire et puis aussi de crédits. Il est difficile de m'engager et de vous dire que l'on va le faire pour Vannes si l'on ne le fait pour un certain nombre d'autres villes qui se trouvent dans le même cas. Alors voilà, c'est le casse-tête cela. Le casse-tête c'est se dire et pourtant on ne peut pas laisser tomber une initiative qui a un excellent rendement et qui fournit à la Bretagne des éléments humains de valeur. On sait bien que si l'on n'a pas sur place des garçons et des filles qui font ces études supérieures, ils iront ailleurs. Et en allant ailleurs, ils se marieront ailleurs, ils trouveront une situation ailleurs. C'est un appauvrissement humain de la région Bretagne. Et j'ai remarqué que dans d'autres lieux, c'était le cas de Saint-Brieuc, hier, monsieur le président, il manquait là-bas d'un IUT. Et c'est vrai que c'est un appauvrissement pour Saint-Brieuc.

- Je considère donc le problème de Vannes sous l'aspect que vous avez traité. Le problème de Saint-Brieuc sous celui que je viens de citer. Voilà, mais je ne peux pas vous apporter en ce jour de réponses, je risquerai de manquer vraiment à mes obligations. Je ne veux pas engager le gouvernement face à la revendication d'environ 80 places dans lequel on dit, mais il faut avoir des écoles supérieures. Vous savez bien que je ne ferme jamais la porte et en tout cas pas mon jugement aux interventions qui me sont faites lorsqu'elles sont sérieuses. Je sais que vous êtes un responsable sérieux, monsieur le président de région Bretagne. Donc je ne mets pas cela dans les dossiers classés ou perdus, mais je ne prends pas l'engagement, en ce jour, de vous donner satisfaction.\

Vous avez insisté sur l'innovation, sur l'amplification des valeurs de la Bretagne au travers des réseaux commerciaux. J'ai noté tout cela. Vous rencontrez naturellement le voeu du gouvernement, même si ce n'est pas votre souci principal, bien entendu. Mais je veux dire qu'en tant qu'administrateur, qu'on soit ici ou là, moi-même j'ai été pendant de très longues années un administrateur local et départemental, avant de remplir la fonction qui est la mienne aujourd'hui, il y a donc une sorte de vase communicant qui fait que nous avons connaissance des mêmes besoins et que nous avons la même connaissance des limites, et je veux dire des limites de la France, si l'on ne veut pas écraser les Français, contribuables, sous des impôts nouveaux.

- Bon alors, en tout cas, priorité à la formation : à la formation professionnelle, à la formation professionnelle supérieure, aux débouchés de la formation sur entreprise, cela est entendu. Vous avez raison, je l'ai dit ailleurs, je partage entièrement cette opinion et tout ce qui pourrait être fait pour parfaire l'innovation en Bretagne afin que ce fragile, cette fragile réussite qui risquerait de se briser sur une innovation plus performante ailleurs, de telle sorte que l'avance d'aujourd'hui deviendrait rapidement un retard, eh bien, région, département, nation, unissons nos efforts sur ce -plan là j'en serai toujours d'accord.

- Pour l'amplification, ce sont des responsabilités que vous avez prises sur le -plan de Région. C'était très intéressant que de vous entendre, et vous, monsieur le maire, vous aviez déjà abordé ces sujets, au

travers de l'innovation et d'autres initiatives propres à la ville de Vannes. Mais, disons, que c'est plutôt de l'ordre régional, vous avez fait, vous avez bien fait, certainement l'étape, en certaines circonstances, peut servir de relais, mais cela ne peut pas être une règle. C'est proprement, exactement, de l'ordre de la décentralisation que j'ai voulue et réalisée.\

Mais dans tout cet exposé qui était le vôtre, messieurs, tout à tour, et particulièrement sur ce -plan-là, monsieur le président de région `Raymond Marcellin`, il y a une idée qui m'a frappé - on dit en terme un peu vulgaire ou un peu commun, qui a fait "tilt" -, c'est la façon d'utiliser dans les dispositions qui doivent être prochaines la DATAR. La DATAR, pour ceux qui ignoreraient le jargon propre à l'administration technocratique, cela veut dire l'aménagement du territoire.

- Si l'on supposait qu'il soit possible d'envoyer, comme cela a été fait à une époque pour le Languedoc-Roussillon, des missions comprenant un certain nombre de grands techniciens, spécialistes des quatre ou cinq disciplines qui vous paraîtraient, c'est à vous d'en juger, les plus intéressantes pour la Bretagne. Que cette petite équipe dépendant de la DATAR vienne s'installer pour un temps sur place, jusqu'à ce que la mission soit accomplie dans sa première phase, jusqu'à ce que la région reprenne à son compte ce qui aurait été lancé, et que ces hommes, ces femmes, choisis en raison de leurs capacités professionnelles, viennent sur place s'installer, et rester sur place à la disposition de la région, pour apporter leurs compétences et aussi le suivi des premières opérations. C'est une idée qui vous appartient, ce n'est pas la mienne, mais je n'ai pas l'intention de faire mon mien, partout où je me trouve, je pense que c'est une très bonne idée. Puisqu'on a fait la décentralisation, pourquoi en resterait-on dans un domaine de ce genre, étroitement fixé sur simplement des délégations venues de la capitale, alors que l'on peut parfaitement et géographiquement, d'ailleurs systématiser sans décider que d'un seul coup il va y avoir 22 délégations qui vont s'installer dans les 22 régions, non, évitons l'esprit de système, mais partout où les régions sont prêtes à recevoir, à accueillir, à profiter de ce concours et à faire déboucher cette mission sur des réalisations concrètes, vous m'y paraissez tout à fait disposé puisque le projet émane d'ici même, alors je puis vous garantir que je vous apporterai mon concours, et comme il faut aller vite, j'ai ici quelques collaborateurs qui m'écoutent avec intérêt, mais plus encore avec inquiétude, je leur dis : "notez bien cela", il faudrait se décider dans le mois qui vient, ce qui implique une action vigoureuse, la rapidité n'étant pas la qualité première, en dépit de ces immenses avantages, de l'Administration française. Je vous demande donc de faire vite. Le chef du gouvernement `Laurent Fabius` en sera saisi. C'est un homme qui agit lui-même vite lorsqu'il admet le bien-fondé d'une décision. Je crois qu'il serait dommage de perdre l'année en cours. D'autant plus que cela nous entraîne ... une année perdue c'est souvent plusieurs.\

Alors, voilà, dans une conversation comme celle-ci, un débat intéressant, utile, que je ne prétends pas plus que vous, monsieur le maire et monsieur le président de région, utiliser, exploiter ou détourner de son véritable sens. Il s'agit là de responsabilités d'hommes que le peuple a désignés à des échelons divers pour concourir au bien de la Nation dans ses parties, dans ses fractions ou dans sa totalité. Quant à l'interprétation politique, quant à l'orientation générale, que chaque individu, en mesure de trouver dans sa propre histoire, dans ses traditions, dans ses convictions, dans son éducation, dans ses aspirations le fasse. Bien entendu la liberté reste entière, je m'adresse ici à des personnalités qui ont fait dans leur majorité des choix différents de ceux qui ont été les miens lorsque j'ai été moi-même désigné par le peuple français, cela n'empêche rien dès lors que nous sentons qu'il est possible de servir le pays au travers de démarches qui se passent véritablement de toute passion politique, mais qui ne privent pas les responsables d'avoir des idéaux politiques conformes à leur propre jugement, conformes aux décisions de leur conscience.

- Mesdames et messieurs, j'ai dit l'essentiel en cette fin de voyage. Simplement, comme je quitterai la Bretagne juste après vous pour rentrer à Paris où m'attend demain matin le Conseil des ministres, comme tous les mercredi, et après-demain matin, départ pour la ville de Berlin où je dois, comme l'ont fait mes prédécesseurs, tous mes prédécesseurs, depuis la fin de la guerre, me rendre pour exercer la fonction de la France dans la gestion quadripartite de cette ville, c'est donc un peu un au revoir que j'adresse par vous, mesdames et messieurs, à la Bretagne.

- Je dois beaucoup de gratitude au peuple breton. Partout, j'ai pu engager un dialogue utile, du moins que je crois utile, en tout utile pour moi. Partout, j'ai trouvé des femmes et des hommes de courage, des

hommes et des femmes qui ont choisi de servir l'avenir du pays qu'ils aiment, qui sont très attachés au passé, et quel passé ! Mais qui savent bien qu'ils ne sauvegarderont ce passé, le meilleur du passé qu'en transmettant à l'avenir, par eux-mêmes et par leurs enfants un certain nombre de données, qui, si elles étaient absentes, figeraient notre pays dans un conservatisme économique qui le condamnerait au déclin. Nous n'en sommes pas là. Et pas du tout en Bretagne placée désormais dans le classement européen, comme première région du Marché commun qui sera demain la première région des douze pays de la Communauté `CEE`. Pourtant, il y a quelques régions prospères, vous le savez bien, puis il y a les Pays-Bas qui sont très souvent, vous l'avez dit tout à l'heure, je ne sais lequel des deux, votre concurrent peut-être le plus direct par la -nature de ses productions, sans doute, et puis par sa combinaison terrestre et maritime. Bien des régions, comme la Bavière, ou des régions comme la vallée du Pô, qui sont des régions puissantes, prospères, eh bien la Bretagne se situe là tout au premier rang.\ On a fait le bilan des misères, des détresses, des échecs. Il en est, bien entendu, vous avez appelé cela, monsieur le maire, les ombres et les lumières. Les ombres, je les connais aussi, elles sont, au demeurant, celles de la France tout entière, ce n'est pas la seule région rongée par la perte de l'emploi. Mais toutes les régions de France risqueraient d'être rongées par ces maux nationaux, installés depuis si longtemps dans notre corps économique et qui s'appellent ou qui s'appelaient "l'inflation", en particulier. Cette habitude prise de voir chaque fois la vie chère prendre le dessus sur l'intérêt des gens, et d'abord sur l'intérêt des pauvres gens, sur l'intérêt des plus pauvres, qui sont toujours victimes de cet impôt supplémentaires qui leur est véritablement une surcharge et qui s'appelle l'inflation. Puis, il y a la France, et nous tous, nous sommes Français et nous avons besoin de placer la France en tant que telle dans le rang des plus grandes nations. La France s'y trouve. Il faut qu'elle y reste. Pour y rester, il faut être capable de travailler, de produire, de vendre, et on ne travaille pas, on ne produit pas, on ne vend pas comme il faudrait. Si derrière ces actes marchands, il n'y avait pas à l'intérieur de chacune, de chacun d'entre nous, une sorte de conviction, un idéal, oui, je ne crois qu'il y ait possibilité d'agir sur le - plan matériel si l'on n'est pas animé par une notion culturelle, intellectuelle ou spirituelle.

- C'est dans cet amour de la France, dans son service que nous trouverons les uns et les autres, chacun à sa façon, ou chacun selon son choix, c'est là que nous trouverons, que nous puiserons les énergies pour que la Bretagne qui gagne soit la Bretagne tout entière dans tous ses éléments qui gagne, à l'intérieur d'une France qui gagne. Voilà, c'est notre travail, c'est notre devoir. Merci, mesdames et messieurs.

- Vive Vannes !

- Vive la Bretagne !

- Vive la République !

- Vive la France !\